



LE MENSUEL DES MEMBRES



MENSUEL SEPTEMBRE 2021.

Par : Claude Monarque président et membre de l'Association

J'ai reçu un courriel bizarre... Je fais quoi avec?

Pour des anciens banquiers, des vols de banque ça nous connaît. Mais aujourd'hui on vous vole différemment... Vous recevez un courriel vous demandant de répondre car il est indiqué que votre compte Vidéotron ou Bell va être annulé incessamment... Ou vous recevez un courriel envoyé supposément d'une personne que vous connaissez et



qui vous fait une demande assez particulière et vous enjoint de lui écrire... Ou, il vous est peut-être arrivé de recevoir un appel téléphonique de votre Banque ou de votre compagnie de carte de crédit ou d'Hydro-Québec vous demandant pour votre sécurité de valider certaines informations personnelles et sensibles...

C'est de la fraude appelé **L'HAMEÇONNAGE**



L'hameçonnage selon INTERAC, est l'un des moyens que les fraudeurs emploient pour tenter de s'infiltrer dans votre compte de courrier électronique en envoyant des messages qui semblent provenir d'une personne ou d'une entreprise digne de confiance. Ils tentent



Que peut-on faire?

Selon **FRANÇOIS CHARRON** Chroniqueur WEB, 90% des gens qui reçoivent ces messages ne les dénonceront jamais. Pourtant, c'est très important si on veut pouvoir éviter que ça se reproduise et que d'autres tombent dans le panneau.

Mais à qui dénoncer une fraude?

Directement à la compagnie inscrite en faux.

Exemple, pour Vidéotron, vous faite suivre le courriel frauduleux à **rappport-polluriel@videotron.ca**

de vous faire croire que le message est légitime pour vous inciter à entrer des données personnelles et financières sensibles dans leur faux portail. L'hameçonnage se fait généralement par courriel ou par messagerie instantanée, mais aussi parfois par messages textes. **Sources: INTERAC la fraude**

Dites-vous que vous n'êtes pas les seuls, plusieurs d'entre vous avez sûrement vécu cette mauvaise expérience... Peut-être même plus d'une fois.

Comment les repérer? Qui sont-ils? Que veulent-ils? Quoi faire?

La nuit porte conseil...

Avant de répondre à un courriel qui sort de l'ordinaire ou de donner par téléphone des informations sensibles donnez-vous du temps pour réfléchir...

Au départ si le courriel est particulier, bizarre, pas habituel ou vous demande des informations personnelles, etc. Ne répondez jamais dans l'immédiat... La nuit porte conseil!

Ou contacter le service à la clientèle et dénoncer le faux courriel ou l'appel téléphonique.

Vous connaissez le nom et croyez que c'est un faux courriel, appelez la personne par téléphone et dites-lui, elle vous remerciera de l'avoir informé.

Dans le temps du « Farwest » les voleurs de banque arrivaient à dos de cheval, masqués d'un foulard alors qu'aujourd'hui ils sont cachés dans un sous-sol et toute la journée ils font des appels et envoient des faux courriels.



Dans le doute, téléphonez directement à la personne ou à la compagnie et vérifiez directement à la source pour vous assurer que ce n'est pas de la fraude.

Si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel ou l'appelant et qu'après vérification vous constatez que c'est de l'Hameçonnage, supprimez ce courriel dans vos indésirables ou bloquez l'appelant téléphonique si possible.



Qui sont-ils ?

C'est la nouvelle vague de voleurs. Ils sont assis tranquillement chez eux, difficilement repérables par la police et envoient des courriels ou font des appels téléphoniques à la tonne en vue de vous voler de l'argent ou vos informations personnelles ou tout simplement vous nuire.



Soyez aux aguets, suivez votre instinct, prenez le temps de réfléchir, vérifiez à la source, déclarez cet hameçonnage et dormez en paix.

**Votre Association
qui vous veut
du bien...**

Mais pas votre bien...